

Convention locale en GRN



Articulation entre associations intercommunautaires et communes rurales

Convention locale en GRN :

Articulation entre associations intercommunautaires et communes rurales

Date(s) de l'expérience	2002
Mise en œuvre	Programme Jèkasy
Partenaires	Délégation Intercoopération au Sahel
Financement	Direction pour le Développement et la Coopération (DDC-Suisse)
Zone géographique	Afrique de l'Ouest, Mali, Région de Sikasso
Mots clés	GRN, Convention locale, transfert de compétence, décentralisation
Echelle d'action	Commune / Cercle
Public(s) cible(s)	structures d'appui technique et financier, communes

Résumé

Le présent document fait le point des expériences du Programme Jèkasy (appui aux organisations paysannes dans la valorisation des ressources naturelles) en matière de convention locale de gestion des ressources naturelles. Cette expérience est tirée de l'accompagnement de deux cas de conventions locales (sans trop les magnifier) qui sont considérés comme des modèles de réussite élaborés par des associations intercommunautaires appelées « Oussiguignon et Siwaa » dans la préfecture de Koutiala en zone Nord de la région de Sikasso. Ce document s'inspire largement des travaux du groupe de réflexion mis en place par le Programme GDRN - Sikasso à savoir le groupe "conventions locales" et tente une analyse de fond de l'articulation OP et communes rurales autrement dit, essaie de cerner en quoi les conventions locales offrent un cadre approprié pour l'exercice d'une gouvernance locale entre collectivités et organisations de la société civile dans la gestion des ressources naturelles.

Contexte

La région de Sikasso couvre un peu plus de 70 000 km² au sud du territoire national. Elle fait la frontière à l'Est avec le Burkina Faso, au Sud avec la Côte d'Ivoire et à l'Ouest avec la Guinée. Sa population est estimée à environ 1,8 millions de personnes. La densité moyenne est de 25 habitants / km² avec toutefois une répartition très hétérogène. Le nord de la région, le vieux « bassin cotonnier », supporte par exemple des densités allant jusqu'à 60 habitants / km².

Située dans les hauts-bassins du Bani et du Niger, entre les isohyètes 800 mm et 1400mm, la région jouit d'un climat tropical subhumide. Successions de paysages de savanes arborées et de parcs agro-forestiers, c'est une des principales zones agricoles du pays.

Le coton constitue la principale culture de rente et la base des systèmes de production agricoles. La dynamique actuelle est largement marquée par la crise de la filière « coton » qui constituait jusqu'alors la clé de voûte de l'économie rurale et urbaine. La baisse progressive des rendements et l'augmentation concomitante des surfaces emblavées ont conduit à de graves problèmes environnementaux (baisse de fertilité, déséquilibre hydrologique, diminution de la biodiversité), sociaux (déstructuration communautaire, conflits fonciers) et économiques (surendettement paysan, marginalisation et appauvrissement de certaines catégories). De manière générale, les systèmes agraires des régions sud du Mali (de la région de Kayes à la région de Sikasso), à l'instar de l'ensemble des zones cotonnières de l'Ouest africain, se caractérisent aujourd'hui par la coexistence de systèmes de production agricoles basés sur des assolements "coton - céréales" et le développement de systèmes d'élevage extensifs.

Plus particulièrement dans les anciennes zones cotonnières telle que Koutiala ou Yorosso, les modifications profondes des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux se traduisent notamment par une extension des surfaces agricoles et une transformation des systèmes d'élevage. La faible rentabilité de la culture du coton a entraîné une faible intensification, une différenciation croissante entre les exploitations agricoles, une stagnation voire une baisse des rendements... De plus, la situation d'une grande partie des exploitations agricoles, le pourcentage des "grosses exploitations cotonnières" restant faible (15 % environ), se fragilise avec une dépendance accrue envers les marchés extérieurs et une perte importante des revenus issus de l'exploitation des espaces sylvo-pastoraux. De là découlent des processus de « privatisation » des espaces et des ressources autrefois à usage collectif. En conséquence, alimentés par un changement des équilibres politico-économiques locaux et une vision productiviste de la politique agricole, la marginalisation des catégories sociales les plus vulnérables et les conflits fonciers s'accroissent.

Problématique

Les changements socio politiques intervenus à la faveur de la révolution Mars 1991 a conféré au Mali un paysage nouveau. Il s'agit particulièrement de la démocratisation du pays et surtout l'avènement de la Décentralisation qui consacre une meilleure expression publique des convictions politiques, culturelles éthiques et spirituelles à travers la responsabilisation des populations rurales paysannes à la base.

De nouvelles philosophies ou approches de gestion des ressources naturelles naissent et s'affirment d'avantage à travers des conventions locales à l'échelle communale ou intercommunale. Ces conventions sont le fait d'associations communautaires ou intercommunautaires.

Le programme Jékasy, démarré en 2002, constitue un affinement stratégique d'un programme précédent, GDRN pour Gestion Durable des Ressources Naturelles (1995-2001). Il vise comme enjeu majeur la contribution à la valorisation durable des ressources naturelles à travers une approche pré-définie qui vise à favoriser le développement des potentiels relatifs à la diversifi-

cation des systèmes agro-sylvo-pastoraux au niveau des divers acteurs locaux se trouvant dans sa zone d'intervention (préfectures sus nommées et situées dans la région de Sikasso, Mali-sud).

Comme objectif principal, il s'agit de développer la diversification des sources de revenus des familles en milieu rural dans un contexte où il n'est pas rare de noter la confirmation d'une résurgence paradoxale de formes d'organisations intercommunautaires dans les zones où la pression démographique est la plus forte et la pénurie de certaines ressources déjà sensible (cas de Koutiala par exemple). Les objectifs spécifiques passent par un accompagnement des conditions cadres et la structuration d'Organisations Paysannes (OP) et l'appui de proximité afin de sécuriser les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, en initiant une gestion de type concerté pour l'accès et le contrôle des espaces-ressources internes à la zone.

Le Programme Jèkasy accompagne notamment depuis quelques années deux conventions locales de gestion des ressources naturelles avec ancrage communal. Il s'agit des conventions « Oussiguignon et Siwaa » de type intercommunautaire dans la préfecture de Koutiala en zone Nord de la région de Sikasso.

Les objectifs essentiels de ces conventions s'articulent autour des questions de protection de l'environnement, de gestion des ressources naturelles (lutte contre l'érosion, enrichissement de jachères en espèces locales , restauration d'espèces végétales en voie de disparition, fourrage ligneux ,bois de chauffe , pâturages , pistes pastorales, produits de cueillettes ,etc...).

Les conventions « Oussiguignon » et « Siwaa » se localisent respectivement dans les communes de Nafaga , Koloningué., Cinzina et Yognogo.

Le terme Siwaa signifie en langue vernaculaire Mamara « Brousse sèche » et Oussiguignon « embellissons notre brousse ».

Mise en œuvre

L'élaboration et la mise en œuvre de ces conventions ont fait l'objet d'une concertation élargie. Il s'agit là de l'ensemble des acteurs (autochtones et allochtones) en présence directement ou indirectement concernés par la gestion des ressources naturelles.

Les allochtones concernés sont des éleveurs plus ou moins sédentaires et les transhumants. Pour les communautés autochtones, la préparation des rencontres de réflexion a permis qu'ils soient présents et contribuent au débat. Certains bien localisés dans des sortes de hameaux peuls ont été consultés séparément. Leur responsabilité a été établie pour le contact et la pré-information des transhumants.

Pour les populations allochtones, il a été prévu une information/sensibilisation pour qu'ils puissent jouer un rôle de diffusion de la convention hors zone Oussiguignon et Siwaa. Les transhumants sont en fait des vecteurs de diffusion de l'information du fait de leur mobilité et de la diversité des acteurs qu'ils rencontrent.

Ces conventions sont appliquées de façon impartiale et trouvent aujourd'hui un équilibre voire une certaine équité.

Les femmes ont mené leur réflexion séparément de celle des hommes pour faire l'état des lieux et proposer des règles d'utilisation et de pérennisation des ressources. Cette position leur a permis de mieux négocier les règles et de jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de la convention quand on sait qu'en matière de conventions GRN les femmes sont concernées en tant qu'utilisatrices en dépit de leur connaissance précise de l'état et de l'évolution des ressources aussi bien de l'espace.

La décentralisation un système politico-administratif par lequel l'autorité centrale délègue une partie de ses pouvoirs à une collectivité territoriale légalement créée qu'est la commune a beaucoup contribué à l'avancée et à la mise en œuvre des conventions locales. Un véritable partenariat s'est établi entre les communes rurales et les associations inter communautaires à travers les comités villageois et inter villageois de gestion et de suivi des conventions.

Les conventions contribuent au développement communal qui est un ensemble de changements sociaux, politiques et économiques souhaités et opérés par les acteurs communaux suivant des stratégies définies de façon concertées et planifiées au sein du programme de développement communal.

Les acteurs communaux artisans des conventions sont l'ensemble des différentes catégories démographiques (hommes, femmes, enfants) ou socioprofessionnelles (agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans, etc...) qui composent la population d'une commune, plus ou moins regroupées au sein d'organisations communautaires, associatives, religieuses, politiques, économiques.. .

Compris dans ce sens le réflexe d'une communauté de destin et d'identité culturelle est perceptible et constitue parfois des mobiles solides ou facteurs mobilisateurs des acteurs, symbole d'une bonne gouvernance autour des conventions même s'ils aboutissent parfois à des prises de positions ethnocentriques donc exclusives de certaines catégories notamment les femmes et les populations allochtones.

L'avènement des communes à travers la décentralisation fut une voie rassurante pour les populations. Elles estiment trouver là un cadre approprié et providentiel pour une main mise sur les ressources de leurs terroirs à travers les conventions locales. Les communes deviennent alors des partenaires privilégiés avec lesquels se construisent de nouvelles visions stratégiques locales apparemment vite perçues et partagées par les populations locales de base. La décentralisation constitue un moyen de résoudre des problèmes découlant d'une diversité ethnique aux intérêts et opinions politiques diverses. Ce qui dans une certaine mesure réduit le risque de conflit.

En effet, l'esprit de responsabilité qui a été insufflé aux populations à la base à travers leur mode de fonctionnement décentralisé, les activités qui marchaient tant bien que mal au niveau des conventions ont eu un coup de fouet et qui fonctionnent très bien aujourd'hui. C'est dire que quand les gens sont associés et responsabilisés ils peuvent prendre des initiatives dans des domaines délicats avec succès.

Pour leur fonctionnement, des comités villageois et inter villageois sont mis en place. Ces comités travaillent en étroite collaboration avec les communes. Dans chaque commune, un élu est responsable par rapport aux conventions. Celui-ci participe aux différentes réunions des comités et rend compte à la commune. Dans le cadre des conventions, certains projets des associations Siwaa et Oussiguignon sont pris en compte dans les plans de développement communaux. D'autres ont fait l'objet de co-financement entre communes, structures d'appui et organisations paysannes. Il s'agit notamment de projets de reboisement, de réalisation d'infrastructures vitales (retenues d'eau, mares pastorales...) et renforcement de capacités en gestion associative, en auto évaluation et programmation, en techniques de production de plants, en récolte et production de semences de qualité.

Le niveau d'investissement financier en termes de contribution varie entre 15 et 20% du coût global du projet.

Résultats atteints

Les conventions Siwaa et Oussiguignon disposent aujourd'hui d'un bilan assez élogieux résultant de la forte implication des autorités communales dans leur élaboration, leur mise en œuvre et leur suivi depuis la phase préliminaire jusqu'à l'acte qui consacre leur validité et leur effectivité.

L'exploitation anarchique et incontrôlée des ressources naturelles a connu une amélioration de même que les espèces cultivables grâce à un engagement des acteurs et le suivi rapproché des activités menées dans le cadre des conventions par les communes. Le potentiel de conflit entre agriculteurs et éleveurs est en baisse.

Parmi les résultats notoires atteints par les associations Siwaa et Oussiguignon à travers les conventions locales articulées avec les communes rurales, retenons entre autres :

- La diffusion à grande échelle des conventions dans les communes :

Des rencontres ont été organisées pour l'information et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs ;

- Enrichissement des jachères en espèces locales : Il s'agit là de reboisement collectif à l'échelle villageoise et communale
- Plantation et germination de sicus dans la zone Siwaa avec pour finalité l'obtention de fourrage ligneux ;
- Mise en place par les communes d'un mécanisme de mobilisation et d'implication des services techniques dans la mise en œuvre des conventions
- Réalisations d'infrastructures :
 - Une retenue d'eau a été réalisée à cinzina avec l'appui financier de la commune et du programme Jèkay,
 - une retenue d'eau et une mare puits ont été réalisées à Zeguesso sur cofinancement commune, village et Programme Jèkasy
- Des marchés ruraux de bois sont mis en place et aide à mieux régler la coupe et la gestion du bois de chauffe,
- La consommation en bois de chauffe est maîtrisée au niveau des foyers et des familles
- Les produits de cueillettes connaissent une meilleure exploitation grâce à l'appui des communes
- Mise en place d'une union des comités de GRN dans le cercle

Enseignements et perspectives

La démarche d'élaboration des conventions locales est ascendante de la phase préliminaire à la phase de mise en œuvre, au suivi -évaluation. Cela favorise l'appropriation rapide des résultats par les populations. L'ensemble des actions s'inscrit et se réalise pour l'essentiel dans le cadre communal. Les recettes ou produits issus de l'application des mesures réglementaires sont gérés de façon transparente avec une clé de répartition acceptée par l'ensemble des acteurs

(Communes rurales, associations intercommunautaires paysannes, villages, Etat...).

Malgré cette tendance largement positive, quelques contraintes et non les moindre sont à retenir à savoir :

™L'exclusion de certaines catégories sociales prétendues « faibles » que certaines conventions locales franchissent allègrement (femmes, allochtones, jeunes...);

™ Le sentiment d'expropriation qui abrite certains propriétaires terriens ;

™ Les flux migratoires difficilement maîtrisables ;

™La non -délimitation des territoires physiques des communes rurales

™L'hétérogénéité des acteurs en présence

™ Le manque de ressources financières

™L'inexpérience des élus communaux

™Difficultés de collaboration avec les services techniques de l'Etat.

L'articulation associations intercommunales et communes rurales aura été un atout et une chance de succès et de survie des conventions locales Siwaa et Oussiguignon après le repositionnement du programme Jèkasy. Une nouvelle dynamique locale a vu le jour avec la naissance de l'Union des comités de gestion des RN.

Les conventions ont été des supports favorables à la restauration d'espèces végétales, à la protection et à la gestion des RN. L'exemple Siwaa et Oussiguignon sont aujourd'hui des modèles de réussite qui ont inspiré d'autres associations et communes rurales dans la région.

Un potentiel énorme en matière d'implication et de prise en compte des intérêts des couches sociales défavorisées que sont les femmes et les allochtones existe.

Changement d'échelle et aspects politiques

Les conventions de gestion des RN bénéficient aujourd'hui d'un environnement institutionnel et politique favorables où les tendances se définissent de plus en plus à travers des regroupements sur la base de critères locaux de développement. Le système de gouvernance locale paraît être une aspiration majeure des populations locales qui ont le sentiment de vivre une seconde « indépendance»

En effet, le nouvel esprit des communautés villageoises est un désir de redevenir « elles - mêmes» au moyen d'une expression libre et d'interlocuteur de proximité. La décentralisation semble tenir cette ligne avec un Etat de moins en moins présent et une présence de plus en plus marquée des acteurs de base.

Les services techniques et les bailleurs de fonds tiennent davantage un rôle « d'accompagnant » à travers une redéfinition de leurs approches et de leurs appuis.

Les alliances ou associations de communes rurales seront somme toute un gage de succès des conventions de gestion des ressources naturelles. Pour cela l'Etat, se doit d'anticiper certaines décisions politiques au niveau du Code Domanial et Foncier.

*Auteur : **Brahima Traoré***

CT « structuration des OP /

financement du développement local

*Saisie le : **20/10/2003***

POUR ALLER PLUS LOIN

Contact

Intercooperation, Délégation pour le Sahel, Korofina Sud, Rue 96 Porte 747, BP 2336 Bamako, Mali, tel : 223 224 44 60, fax : 223 224 61 19, email : icsahel@icsahel.org, site web : www.dicsahel.org

Programme Jèkasy, Coopération suisse – Intercooperation, BP 215, Sikasso, Mali, tel : 00 223 262 03 64, fax : 00 223 262 02 47, email : jekasy@icsahel.org

Références bibliographiques

- Albert Samuel, Accompagnement de la commune de Diou dans l'élaboration de son plan d'aménagement et de gestion forestier, Rapport de stage à l'EPF de Zürich, Programme Jèkasy, Sikasso, 1991, 35 pages et annexes.
- Collectif, rapport bilan de la phase transitoire, Programme Gestion Durable des Ressources Naturelles dans la Région de Siakso (GDRN), Bamako, 2001, 35p
- Collectif, Rapport annuel 2002, Programme Jèkasy, Intercooperation, Sikasso, 2003
- Collectif, guide d'élaboration de conventions locales en GRN, version provisoire, Programme Jèkasy, Intercooperation, Sikasso, 2002

